Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 31/08/2025

À 16 h 30, 12 chemin des Écossais, 18300 Bué

ORDRE DU JOUR :

1 Mot d'accueil

2 Quorum

3 Approbation du PV de l'assemblée générale 2024

4 Adoption du rapport moral 2025

5 Adoption du rapport financier 2024

6 Adoption du budget prévisionnel 2025

7 Discussion et décisions

8 Vin d'honneur / apéro dans le jardin si le temps le permet !

Procès-verbal

1 et 2 Quorum et Mot d'accueil

Sont PRESENTS : Roger COLEMAN (président), Sally REILLY (trésorière), Claudine et Gérard CROCHET (secrétaire), Colette PÉRONEILLE-GARNON, Marie-José GARNICHE, Dany et Dominique ROGER, Isabelle TRÉVIDIC et sa mère Arlette, Martine et Michel ARIBAUD, Jean TAIN et Jean-Claude PINARD

ABSENTS : excusés et ayant fourni pouvoirs : Monique MIGEON, Jean-François GARMIER, Aurélia BAILY, Christian CARRÈ, Françoise ROY, Christine TAIN

ABSENTS : non excusés : Édouard BOURREAU et Claude Huré

Le quorum est considéré atteint et l'Assemblée Générale commence par le mot d'accueil du Président.

Bienvenue à toutes et à tous !

Cette année notre assemblée générale marque un moment charnière pour nous avec le don de Karine des archives de Christian, dans leur intégralité, au Musée Nicéphore Niépce. Il y aura beaucoup à discuter et à décider autour des conséquences de ce fait pour l'Association, et donc je propose de passer directement à l'ordre du jour et de commencer avec la vérification du quorum.

3 Approbation du PV de l'assemblée générale 2024

Adopté à l'unanimité.

4 Rapport moral 2025

Les treize mois depuis notre dernière assemblée générale ont peut-être semblé tranquilles, en dehors de notre exposition en collaboration avec les Biquins de Saint-Satur, mais pour Sally et moi ils ont été bien chargés. En bref :

2024

- *En août, avec Martine, Michel, Aurélia et Patrick, nous avons monté une reprise de notre exposition « la Route bleue en noir et blanc » de 2022 en forme de petit souvenir de l'amitié entre Christian et notre cher et regretté membre Bernard, à l'origine du livre « La Nationale 7 ». Cette exposition à la Chapelle de Saint-Thibault a été un grand succès et, comme nos expositions antérieures, s'est terminée avec un solde positif. Depuis lors, Sally et Roger ont facilité la concrétisation d'un accord entre Karine Louis et le Musée national de l'Histoire de la Photographie à Chalon-sur-Saône au sujet de l'avenir des archives de Christian.*

2025

- *En mars, en réunion ici avec Sylvain Besson, Directeur des Collections au Musée Nicéphore-Niépce, nous avons esquissé les grandes lignes d'une donation de l'intégralité des archives photographique et papier, sauf une collection de tirages en forme de dépôt, destinée éventuellement aux enfants de Karine.*
- *Plus récemment, Sally, Roger et Sylvain se sont entendus sur la répartition des tirages entre donation et dépôt. À partir de cela, Roger a finalisé un tri définitif de la collection et Karine a lu et approuvé les deux contrats (de don et de dépôt) avec la ville de Chalon-sur-Saône. Karine a également signé un contrat de don avec la BnF pour une collection complète des livres de Christian, ainsi que des maquettes, des brouillons et de la correspondance entre Christian et ses éditeurs.*
- *À l'heure actuelle on attend l'approbation du conseil municipal de Chalon-sur-Saône pour signature des contrats. Puis il ne nous reste que le rangement des archives dans des cartons et tout est prêt pour le transfert au musée.*

En gros, une année de belles réussites : une exposition de grand qualité et la finalisation d'un projet d'intégration de l'œuvre de Christian dans le patrimoine photographique français.

Roger Coleman, PRÉSIDENT

Adopté à l'unanimité.

5 Rapport financier 2024

Les dépenses pour 2024 se sont montées à la somme de 2 650 € et les recettes se sont élevées à la somme de 4 465 €, qui proviennent des ventes, des cotisations et des donations. Par conséquent, l'exercice de 2024 accuse un solde positif de 1 815 € et un solde créditeur de 3 753 € reporté de 2022 et donc d'une réserve de 5 568 € à la fin de l'exercice.

Comptes 2024 – jan-déc

	2022	2023	2024
Recettes	**€**	**€**	**€**
Cotisations	325	325	325
Donations	8	0	100
Phototypies	600	0	450
Ventes	2 883	0	3 413
Banque	0	0	0
Divers	150	0	177
Total	**3 966**	**325**	**4 465**
Dépenses			
Conservation	37	0	0
Promotion	43	0	0
Expositions	2 111	0	851
Prestation prof.	0	0	0
Assurance	3	209	224
Banque	60	61	95
Bureau	41	0	74
Droits d'auteur	1 259	0	1 406
Total	**3 554**	**270**	**2 650**
Résultat	**412**	**55**	**1 815**
Réserve reportée	3 286	3 698	3 753
Solde	**3 698**	**3 753**	**5 568**

On fait remarquer l'importance des droits d'auteur récupérés par Karine.

Adopté à l'unanimité.

6 Budget prévisionnel 2025

Pour ce qui reste de 2025 je prévois les dépenses de 250 € liées à la préparation des archives pour le transfert à Chalon-sur-Saône, les recettes en forme de cotisations de 300 €, et donc un solde positif de 5 332 € à la fin de l'année.

	ACTUEL € fin juillet 2025	PRÉVISIONNEL € 31/12/2025
Recettes		
Cotisations	0	300
Donations	0	0
Phototypies @ 150 €	0	0
Ventes (livres, cartes, tirages originaux etc.)	0	0
Banque	0	0
Divers	0	0
Total	**0**	**300**
Dépenses		
Conservation	0	0
Promotion	0	0
Expositions	0	0
Prestation prof.	0	0
Assurance	248	0
Banque	38	0
Bureau	0	250
Droit d'auteur	0	0
Total	**286**	**250**
Résultat	**-286**	**50**
Reserve reportée	5 568	5 282
Solde	**5 282**	**5 332**

Adopté à l'unanimité.

6 Discussions et décisions

Le président rappelle les termes exacts du but de l'Association :

L'Association Christian Louis : clair obscur a pour but de faire connaître et reconnaître, étudier et protéger l'œuvre de Christian Louis, et pour ce faire, promouvoir, organiser, participer à toutes expositions, publications sous toutes formes, conférences et travaux scientifiques et généralement promouvoir et veiller au devenir de l'œuvre dans son intégrité par tous moyens appropriés.

On ne peut qu' être fier du travail accompli (cf rapport moral 2025 ci-dessus) par et auprès de Roger et Sally.
La revue nationale « + PHOTOGRAPHIE » éditée par le ministère de la Culture comportera deux pages signalant la donation au musée Nicéphore Niépce.

i Préparation des archives pour le transfert à Chalon-sur-Saône

Après discussions, on décide de descendre les archives dans le local de Dominique et Dany et de les mettre dans des cartons assortis d'un inventaire (et en ajoutant le complément resté dans l'atelier de Roger). L'ensemble pourra être mis sur une palette et filmé pour un transport étanche réalisé par le véhicule du musée Nicéphore Niépce.
Roger et Sally, Dominique et Dany, Gérard et Claudine, Colette et Jean-François se rendront disponibles **le jeudi 2 et le vendredi 3 octobre** pour cette tâche. (Si besoin à terminer la semaine suivante avec Michel et Martine).

ii L'avenir de l'Association Christian Louis : clair-obscur

iii Les biens corporels et incorporels de l'Association.

La dissolution de l' Association (qui nécessiterait de toute façon une Assemblée Générale extraordinaire) est envisagée d'ici 2028.

Plus de 5000 euros restent dans les caisses de l'Association !

Sur les suggestions de Jean TAIN, l'Assemblée approuve à l'unanimité le principe d'utiliser tout ou partie de cette somme pour **contribuer au financement d'une étude/recherche pluridisciplinaire sur l'œuvre de Christian Louis**. Une personne motivée par la bourse offerte et consciente de la facilité de consultation des archives au musée Nicéphore Niépce et de l'existence des coffrets édités par Café Royal Books pourrait par exemple faire une étude aboutissant au minimum à un article approfondi accessible sur le Net.
Jean Tain, par ses compétences professionnelles, se charge de faire un appel à candidature à travers ses réseaux universitaires. Il s'engage aussi à recontacter les institutions (BnF, Ministère de la Culture, …) et les personnes déjà sollicitées dans le cadre de la promotion de l'œuvre du photographe (par exemple Michel Poivert).

L'Assemblée débat ensuite des autres biens restants de l'Association.
Les étagères du local de Dominique et Dany pourront être achetées par eux ou tout autre adhérent intéressé.

Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 31/08/2025

Après discussion, il est décidé à l'unanimité d'organiser à la salle des Associations de Bué le week-end des **samedi 11 et dimanche 12 juillet 2026 une exposition-vente** du reste des biens possédés par l'Association. (prix à établir) Il s'agit de phototypies, de livres, de cartes postales, de cartes de vœux, de tirages posthumes, entre autres ceux de l'exposition sur la Route Nationale 7 de l'été 2024 qui seraient vendus encadrés, …

Quant au ScanSnap (valeur environ 300 €) , il pourrait être proposé à Sylvain Besson.

Les scans faits par Roger seraient mis in fine gratuitement à la disposition du musée Nicéphore Niépce.

Les profits réalisés par ces ventes pourront être utilisés avant la dissolution de l'Association pour financer une augmentation du montant de la bourse d'étude et d'autres projets à déterminer dont un moment convivial pour fêter les réussites de l'Association.

L'Assemblée générale se termine à 18 h 10 et est prolongée en toute convivialité par un vin d'honneur-apéritif jusqu'à 19 h 45.

Le secrétaire, Gérard Crochet

Roger Coleman, PRÉSIDENT